ISERE

MEYLAN | MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Inovallée veut continuer « d'attirer patron des notaires et conserver des talents »

L'association Inovallée vient d'organiser son assemblée générale annuelle. L'occasion de faire le bilan d'une année 2020 évidemment chahutée. de dévoiler surtout une vision pour les années qui arrivent.

9 assemblée générale de l'association Inovallée, structure qui anime la technopole basée à Mevlan et Montbonnot-Saint-Martin, vient de se tenir en mode hybride : en présentiel pour le conseil d'administration, les membres du comité d'agrément et les élus, en distanciel pour les autres.

« Le fil rouge a bien évidemment été la Covid, on ne peut pas faire l'AG 2020 en juin 2021 sans en parler », note Claire Chanterelle, nouvelle directrice de l'association. Des start-up ont témoigné des actions de solidarité mises en place pendant et après le premier confinement: Dahub pour les professionnels du tourisme, Masterbox pour les artisans, Rocamrool et Coho pour la fabrication de visières, Graaly et Moovlab pour les particuliers.

Moins d'entreprises mais plus d'emplois

Pour les entreprises installées à la technopole, une enquête dévoilée lors de cette rencontre montre que l'impact de la crise a été « limité ». 27 % des répondants déclarent en effet que la situation a eu un impact positif sur leur chiffre d'affaires et 44 % qu'elle a eu un impact faiblement négatif. 29 % estiment que l'impact a été fortement négatif.

À Inovallée, en 2020, si le nombre d'entreprises a légèrement diminué (il est passé de 351 en 2019 à 341 en 2020), le nombre d'emplois a lui continué de progresser passant de 10 854 à 10 969. « Sur les six premiers mois de 2021, le nombre d'entreprises repart à la hausse et la courbe de l'emploi est toujours bien orientée, puisqu'on dépasse déjà les 11 100 emplois, déclare Claire Chanterelle. Le recrutement est d'ailleurs, actuellement, l'un des principaux enjeux pour nos entreprises. Elles devraient recruter 250 collaborateurs cette année ».

Renforcer la qualité de vie au travail

L'assemblée générale s'est terminée par une présentation, par Didier Chaminade, président d'Inovallée, de la feuille de route de l'association pour les mois et les années qui viennent. « Nous voulons conforter la vocation technopolitaine d'Inovallée autour de nos filières clés, détaille Claire Chanterelle, c'est-à-dire détecter, incuber, héberger, accompagner des entreprises innovantes tout au long de leur vie. La notion de technopole que nous voulons renforcer n'est pas un artifice, elle est délivrée par un organisme sous certaines



L'équipe de l'association Inovallée s'est fortement mobilisée l'an dernier pour continuer de fournir des services aux entreprises. Photo Inovallée

conditions ». Deuxième axe que l'équipe souhaite renforcer : la qualité de vie au travail. « Nous allons poursuivre notre travail dans ce sens, continuer d'innover dans ce domaine pour permettre à nos entreprises d'attirer et de conserver des talents ». Pour remplir ces missions, Inovallée s'organise maintenant autour de deux pôles (innovation et services) en lien direct avec les entreprises et de deux pôles (admin et communication) orientés vers le fonctionnement de la structu-

et l'espoir de fonds européens

Lors de la crise Covid, « l'équipe d'Inovallée aussi s'est fortement mobilisée. Et elle a dû se réorganiser, souligne la directrice, Claire Chanterelle, une partie de nos revenus provenant des services aux entreprises ». L'association a malheureusement dû procéder à un licenciement économique. « En 2019, nous avions un budget de 915 000 euros, il est tombé à 836 000 euros en 2020. Et s'il va passer sous les 800 000 euros cette année nous espérons, notamment en allant chercher des fonds européens, nous rapprocher rapidement du million d'eu-

Un licenciement économique

ISÈRE | DRÔME | HAUTES-ALPES



Me Olivier Gonnet a été élu président du conseil régional des notaires ce mercredi 16 juin 2021 pour deux ans. Photo Le DL/Matthieu ESTRANGIN

Maître Olivier Gonnet a été élu mercredi 16 juin président du conseil régional des notaires de la cour d'appel de Grenoble, pour l'exercice 2021-2023.

l était depuis deux ans ■ vice-président du conseil régional des notaires de la cour d'appel de Grenoble. Il est, depuis ce mercredi 16 juin, le président de cet établissement d'utilité publique réunissant les 478 notaires installés en Isère, dans la Drôme et dans les Hautes-Alpes. Âgé de 52 ans, Me Olivier Gonnet est notaire associé à Embrun. Il a prêté serment en décembre 2003, occupé divers mandats professionnels au sein des instances notariales départementales et régiona-

Me Gonnet a choisi de placer son mandat autour de trois axes: accompagner les nouveaux notaires et veiller à l'unité de la profession, veiller au respect des obligations professionnelles de l'ensem-

ble de la profession dans ces trois départements et enfin favoriser les évolutions technologiques de la profession: « Il faut poursuivre la dématérialisation de la profession, s'assurer que nous maîtrisons tous les nouveaux outils existants, anticiper aussi les besoins de demain et l'arrivée de nouveaux outils pour ne pas être en décalage avec la société », assuret-il. « Tout ca en restant accessible à tous les publics, en fournissant toujours un accompagnement personnalisé. [...] Le notaire est le juriste de proximité ».

Maître Gonnet succède à maître Mathieu Fontaine, notaire à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme. Ce dernier ne quitte pas le conseil régional des notaires de la cour d'appel de Grenoble et va assurer la vice-présidence. Me Géraldine Thomann-Rousset, notaire au Péage-de-Roussillon (Isère) en est la secrétaire et Me Philippe Veillet, notaire à Pont-de-Chéruy (Isère), le trésorier.

M.E.

AUTES-ALPES | ASPRES-SUR-BUËCH |

Centre éducatif renforcé : là où on aide les jeunes « à rebondir »

Ce vendredi 18 juin, le centre éducatif renforcé (CER) d'Aspres-sur-Buëch, qui accueille des jeunes de 13 à 18 ans qui ont commis des délits, ouvrait ses portes au monde extérieur.

e voudrais dire merci. Le CER, ça nous a servis et on en a retenu une bonne morale », lance depuis l'estrade un des six jeunes dont la session se termine en grande pompe ce vendredi 18 juin. Face à lui, face à eux, sous les barnums dressés pour l'occasion au domaine de Grange-Neuve ou au soleil, écoliers d'Aspres, éducateurs, élus locaux, directeurs de la protection judiciaire de la jeunesse, Éducation nationale, procureur, gendarmes... sont tout ouïe. Bref, un auditoire qui a de quoi endiguer la tchatche d'il y a quelques instants, quand ils passaient dans les rangs pour servir melon, pastèques et autres desserts, et révéler la timidité.

« Montrer qu'ils ont leur place dans la société »

Cette journée portes ouvertes, au centre éducatif renforcé d'Aspres-sur-Buëch, marque le placement de ces six jeunes par la justice en alternative à la privation de liberté. Lors de deux sessions par an, pendant quatre mois et demi, des garçons de 13 à 18 ans viennent au domaine de Grange-Neu-



Le CER propose un accueil, un hébergement et un accompagnement éducatif pour six mineurs en rupture dans leur parcours de vie. Il met en place des programmes autour de la nature, du sport ou la citoyenneté et de l'acquisition de compétences, à raison de deux sessions de 20 semaines. Photo Le DL/Vincent OLLIVIER

bilisation », de « rupture ». Et là, au bout de cette piste qui semble aller nulle part et qui finit par s'ouvrir sur un havre de verdure, la rupture prend tout son sens. Sports et autres expériences fortes visent dans un premier temps « à créer un esprit d'équipe », suivi d'une phase de « réhabilitation ».

« Ils ont commis des délits, il faut réparer et cela passe par faire des choses pour l'intérêt général », détaille Marie Riondel, responsable communication du groupe SOS, qui gère le CER. Déneigement, défrichage et autres chantiers "réparent" la société ; les stages, les projets avec l'Éducation nationale, le passage de certains diplômes visent à les "répave pour un séjour de « remo- rer" eux. Non pas qu'ils

soient cassés, mais pour leur montrer « qu'ils ont leur place dans la société et ça ne peut marcher que si la société leur fait de la place », complète Marie Riondel. Un séjour lors duquel ils sont encadrés par de solides éducateurs 24 heures sur 24.

« J'ai beaucoup grandi »

Ça ne marche pas à tous les coups, ça ne marche pas pour tout le monde. Mais ils font tout pour « aider ces jeunes à rebondir et à mettre derrière eux l'acte qui les a conduits ici », note le procureur Florent Crouhy.

Avec sa veste tout en couleurs, celui qui préfère qu'on l'appelle Bambi et qui aimerait qu'on lui fasse de la pub pour son compte Snapchat, ne passe pas inaperçu. À l'issue de son premier séjour en CER, il n'a qu'une hâte : partir. « Franchement, je ressors comme je suis arrivé, je l'aurais fait ou pas, c'est pareil », dit le garçon de 17 ans.

Sami, 15 ans, a raflé le plus de diplômes lors de la session. Meilleur sportif, meilleur bricoleur... « Ça a été un peu dur quand je suis arrivé mais ça s'est arrangé dès qu'on a eu des weekends pour rentrer auprès de la famille, sourit le garçon. Grâce au CER, j'ai passé le CFG [certificat de formation générale, NDLR], j'ai même eu 16/20! », lance-t-il avec fierté et une pointe d'étonnement. Il a aussi trouvé sa voie : ce sera un CFA de

mécanique moto. « Je suis vraiment content, je pense que j'ai beaucoup grandi »,

Pour Mohamed, 14 ans, l'arrivée au centre a aussi été compliquée. « En fait, je n'étais pas content d'être là, je croyais que ça allait être juste long et rien m'apporter. Quand j'ai vu mon amélioration par rapport à ma consommation et mon comportement, j'ai changé d'avis. » Bien décidé à « réfléchir avant de faire des choses », il s'illumine à l'idée de retrouver les siens. Et cette journée portes ouvertes, « ça fait du bien ». « On n'a pas l'habitude de voir autant de monde », rigole-t-il. Mais surtout, il fait un clin d'œil aux écoliers d'Aspres, avec lesquels les jeunes ont travaillé pour un projet, et qui ont écrit une chanson pour ces ados. « Ils sont trop mignons et ça m'a vraiment fait plaisir de les rencontrer. » Et il y a un septième jeune, Iyad. Désormais devenu majeur, il a participé à la session précédente et est venu récupérer son diplôme dans le cadre d'un concours d'écriture. « Quand je suis arrivé au CER, je sortais de prison et ils m'ont apporté que des plus. Surtout un professeur qui est là, Aurélien, explique-t-il. Après ce séjour, j'ai eu que du positif, j'ai pas eu d'autres affaires. »

Après la pause estivale, le centre et ses 12 salariés, éducateurs, surveillant, psychologue, directeur, reprendront leur activité. Avec six nouveaux jeunes.

Sandie BIRCAN

LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR

Un randonneur tombe dans des barres rocheuses

Dimanche 20 juin au matin, un homme de 66 ans a chuté dans une barre rocheuse à La Chapelle-en-Valgaudemar, entre la cabane de Vaccivier et le refuge du Pigeonnier, vers 2 200 mètres d'altitude. Au terme d'un roulé-boulé d'une vingtaine de mètres, il s'est luxé l'épaule. Les secouristes du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Briançon et un médecin-urgentiste du centre hospitalier des Éscartons sont intervenus pour lui porter assistance. Puis la victime a été évacuée en hélicoptère par le détachement aérien de la gendarmerie vers l'hôpital de Gap.

PRADS-HAUTE-BLÉONE (04) Une randonneuse se blesse à la tête sous le refuge de l'Estrop

L'alerte a été donnée vers 16 h 30 ce dimanche 20 juin pour une randonneuse qui a fait une chute sur le sentier en contrebas du refuge de l'Estrop, à Prads-Haute-Bléone. La femme d'une soixantaine d'années souffrait d'une blessure à la tête. Elle a été prise en charge par deux secouristes du PGHM de Jausiers et un médecin du Samu 04 et évacuée à l'hôpital de Digne-les-Bains à bord de l'hélicoptère de la section aérienne de la gendarmerie.

MONTCLAR (04) Un vététiste de 12 ans se blesse au bike park

Ce dimanche 20 juin, vers 11 heures, deux secouristes du PGHM de Jausiers et un médecin du Samu 04 se sont rendus dans la station de Montclar. Au bike park, un garçon de 12 ans s'était blessé à l'épaule à la suite d'une chute. Il a été évacué à l'hôpital de Digne-les-Bains à bord de l'hélicoptère de la section aérienne de la gendarmerie.

CHÂTEAUROUX-LES-ALPES Deux randonneurs bloqués

Deux randonneurs ont été secourus par le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Briançon et le détachement aérien de la gendarmerie ce dimanche 20 juin alors qu'ils se trouvaient sur la Tête de Soleil Bœuf à Châteauroux-les-Alpes, dans le massif des Écrins. Arrivés au sommet à 2 816 mètres d'altitude, ils n'ont pas réussi à quitter l'arête. Bloqués techniquement mais indemnes, ils ont été évacués par les airs puis redescendus dans la vallée.

ALPES DU SUD

Le banon et un ULM de G1 Aviation bientôt exposés à l'Élysée



Un ULM de la société G1 aviation, dirigée par Serge Present, aura les honneurs de la Grande exposition du "fabriqué en France". Photo Le DL/Flavien OSANNA

La deuxième édition de la Grande exposition du "fabriqué en France" se tiendra les 3 et 4 juillet prochains au Palais de l'Élysée. Cet événement a pour but de mettre à l'honneur le savoir-faire des artisans, producteurs et industriels qui s'engagent dans la fabrication française. 126 produits fabriqués en France et issus de tous les départements feront ainsi leur entrée au Palais de l'Élvsée. Parmi eux, on trouve un ULM G1 SPYL-XL de la société G1 Aviation, installée à Tallard, et un fromage de chèvre, le banon AOP Étoile de Provence de la Fromagerie de Banon, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Me Olivier Gonnet à la tête

du Conseil régional des notaires de la cour d'Appel de Grenoble

HAUTES-ALPES

Un épisode de pollution aux particules fines

Le vent a apporté des poussières du désert du Sahara, qui voilent le ciel et sont nocives.

e ciel bizarre observé ce samedi 19 juin était bien synonyme de pollution atmosphérique. "Une masse d'air en provenance du Sahara apporte des particules désertiques en grande quantité. Elles s'ajoutent à celles émises localement par diverses activités, dont le trafic routier" a indiqué ce dimanche 20 juin Atmosud, l'observatoire de la qualité de l'air en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le seuil de 50 g/m³ (microgrammes par mètre cube) de particules fines a été dépassé dans les Hautes-Alpes. Face à cette pollution, une procédure d'informa-

tion-recommandation a été automatiquement activée par la préfecture. Elle a ment pour la journée du 20 juin. Les autres départements de Paca n'étaient pas

■ Retour sous le seuil

personnes vulnérables et sensibles. "Évitez la pratique d'activités physiques ou sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche). Évitez les zones à fort trafic pendant les heures de pointe. Si vous suivez un traitement médical, prenez conseil auprès de votre médecin." À toute la popu-

concerné tout le départeconcernés.

d'alerte prévu ce lundi

Des recommandations sanitaires ont été faites aux lation, il est conseillé de continuer d'aérer les locaux au moins dix minutes par



Un phénomène météo venu du Sahara a apporté des particules fines, nocives pour la santé. Photo Le DL/Vincent OLLIVIER

jour. "Si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé" préconisent encore l'Agence régionale de santé,

Atmosud et la Dreal Paca. Les modes de transport non polluants et le covoiturage sont à privilégier, le mieux étant de différer les déplacements qui peuvent

Le taux de particules fines dans l'air devrait passer sous le seuil d'alerte lundi 21 juin dans les Hautes-Alpes, prévoyait Atmosud.

AU CINÉMA AUJOURD'HUI

BRIANCON

20 h 50.

Chacun chez soi : 16 h 50. Conjuring 3: sous l'emprise du diable : (Int. -12 ans) 14 h, 16 h 20, 20 h 40.

Le discours : 14 h 30, 16 h 30, 18 h 40. **Sans un bruit 2:** (Int. - 12 ans) 14 h 10, 18 h 30,

Un homme en colère: (Int. - 12 ans) 14 h 20, 20 h 40, (VO) 18 h 30.

Un tour chez ma fille : 16 h 30, 18 h 40, 21 h. EDEN STUDIO

Des hommes : 20 h 30. **The father:** (VO) 18 h 30. CHÂTEAU-ARNOUX-

SAINT-AUBAN

LE CINÉMATOGRAPHE

Des hommes : 16 h 15. **Le discours** : 14 h, 20 h 30. Médecin de nuit : 18 h 30. **Nomadland** : 18 h 30, (VO)

Playlist : 20 h 30. Sans un bruit 2: (Int. -12 ans) 14 h, 16 h 15. **Seize printemps**: 20 h 30.

Un tour chez ma fille :

14 h, 18 h 30. **DIGNE-LES-BAINS**

CINÉ TOILES

Adieu les cons : 16 h 15. **Des hommes** : 18 h 30. **Le discours** : 14 h, 18 h 30. Les 2 Alfred : 16 h 15, 20 h 45. Nomadland: 14 h, (VO) 18 h 30.

Sans un bruit 2: (Int.

-12 ans) 16 h 15, (VO) 20 h 45. Seize printemps: 16 h 15. **Un homme en colère :** (Int. -12 ans) 14 h, 20 h 45. Un tour chez ma fille :

14 h, 18 h 30, 20 h 45.

LE CENTRE

Adieu les cons : 16 h 30. **Nomadland** : 18 h 30, (VO)

The father: (VO) 21 h.

143 rue du désert : (VO) 15 h 15. **200 mètres** : 18 h 45.

Les Séminaristes: (VO) 13 h 45, 20 h 30. Médecin de nuit : 17 h 10.

Billie Holiday, une affaire

d'état : (VO) 20 h 30.

Chacun chez soi : 14 h,

Conjuring 3: sous **l'emprise du diable :** (Int. -12 ans) 14 h, 18 h 15, 20 h 45. **Le discours** : 14 h, 16 h 15, **Les 2 Alfred :** 14 h 15,

16 h 30, 21 h. **Sans un bruit 2:** (Int. -12 ans) 14 h 15, 16 h 30,

18 h 45, 21 h. Un homme en colère: (Int. -12 ans) 18 h 15, 20 h 45, (VO)

Un tour chez ma fille : 14 h, 16 h 15, 18 h 30, 21 h. Villa Caprice: 18 h 45.

LARAGNE-MONTÉGLIN CINÉMA LE PHÉNIX

Bohemian Rhapsody: **Promising young woman:** 16 h 30.

Un tour chez ma fille : 14 h 30, 18 h 45.

LE MONÊTIER-**LES-BAINS** LE LUMIÈRE

Des hommes : 17 h 30,

L'instant présent : 18 h. Marée, histoires de

montagne : 21 h. MONTGENÈVRE

CINÉMA JEAN-GABIN

ADN : 21 h. **Villa Caprice**: 18 h. **SISTERON**

-12 ans) 18 h 30.

CINÉMA REX Le discours : 18 h 30.

Sans un bruit 2: (Int.

Conseil régional des Notaires de la Cour d'Appel de Grenoble, pour l'exercice 2021-2023 et succède à Mathieu Fontaine, notaire à Şaint-Paul-Trois-Châteaux. Âgé de 52 ans, marié et père de deux enfants, il a prêté serment en décembre 2003. Il est Diplômé de l'institut des Hautes études

Maître Olivier Gonnet, no-

taire associé à Embrun

(Hautes-Alpes) depuis

2003 a été élu président du

HAUTES-ALPES



Me Olivier Gonnet a été élu président du Conseil régional des notaires pour deux ans. Photo Le DL/Matthieu ESTRANGIN

de droit rural et d'économie agricole (IHEDREA Paris), et titulaire d'un DESS de droit Notarial (Université de Paris X), d'un DEA de droit et d'économie rurale (Université de Poitiers), et du Diplôme supérieur du notariat. Il « considère que la profession doit continuer à se moderniser comme elle le fait depuis de nombreuses années, pour répondre aux besoins actuels de sa clientèle, tout en restant fidèle aux valeurs du notariat. »